

Φ LEÇON n°7	A-T-ON BESOIN D'ÉTAT ?
Plan de la leçon	Introduction : Qu'est-ce qu'un État ? 1. Pourquoi y a-t-il des États ? 2. Les critiques de l'État : libéralisme, marxisme, anarchisme
Perspectives	1. L'existence et la culture / 2. La morale et la politique
NOTIONS PRINCIPALES	ÉTAT, NATURE
Notions secondaires	<i>Liberté, Justice, Langage</i>
Repères conceptuels	Public/privé
Auteurs étudiés	Aristote, T. Hobbes, J.-J. Rousseau, J. R. McCulloch, J. Locke, K. Marx, F. Engels, E. Malatesta, C. Cafiero
Travaux	- Reprendre dans un carnet les définitions du cours à retenir. - Écrire une courte synthèse de la leçon lorsqu'elle est terminée (vous pourrez être interrogés au début de la leçon suivante) : Qu'est-ce que j'ai retenu ? (Je note les idées-clés que je retiens de la leçon, les thèses des auteurs ou les questions qu'ils posent) - Évaluation : écriture d'un dialogue.

Introduction : Qu'est-ce qu'un État ?

L'État (du latin *stare* : rester stable) est l'ensemble des institutions qui organisent la vie d'une société sur un territoire et de manière durable, stable.

- Les **institutions** couvrent tous les domaines de la vie collective : social, politique, militaire, juridique, administratif, économique.
- L'état est indépendant de celui ou de ceux qui l'exercent, et il est donc **stable**, capable de durer plus longtemps que les individus qui gouvernent la société.
- L'État organise le pouvoir politique, l'encadre par ses institutions. Depuis Montesquieu, on considère qu'il existe trois pouvoirs qui doivent être séparés et indépendants les uns des autres :
 - Pouvoir exécutif : le pouvoir de prendre des décisions, qui revient au gouvernement
 - Pouvoir législatif : le pouvoir de voter des lois, qui revient à une assemblée
 - Pouvoir judiciaire : le pouvoir de punir ceux qui désobéissent aux lois, qui revient à la Justice

Le **problème principal de l'État** est celui de la distribution du pouvoir, et de son exercice par une **autorité politique** (un roi, une assemblée, un gouvernement, etc.).

- L'autorité tire son pouvoir de la **souveraineté** (principe qui donne sa légitimité à celui qui gouverne : la souveraineté peut se fonder sur Dieu, le Peuple, un Pacte d'association, etc.).
- Dans un **État de Droit**, ou **République** (*res / publica* : chose / publique), le pouvoir de l'État n'appartient pas à son détenteur momentané, mais à tous ses membres, qui le confient momentanément à une autorité.

Classification des régimes politiques par J.-J. Rousseau : qui détient le pouvoir ?

	Tous	Quelques-uns	Un seul
Forme correcte	Démocratie	Aristocratie	Monarchie
Forme corrompue	Ochlocratie	Oligarchie	Tyrannie

- **Démocratie** : du grec *demos* (peuple) et *kratos* (pouvoir). La démocratie est le régime dans lequel le peuple gouverne, soit directement (démocratie directe), soit indirectement, par l'intermédiaire de représentants élus (démocratie indirecte ou représentative).
- **Ochlocratie** : régime politique dans lequel la foule (*okhlos* en grec) a le pouvoir d'imposer sa volonté. A la différence de la démocratie, l'ochlocratie est le règne de la passion, de la violence, un régime politique dans lequel le plus grand nombre impose par la force ses désirs.
- **Aristocratie** : du grec *aristos*, (le meilleur), et *kratein* (commander). Régime politique dans lequel le pouvoir est donné héréditairement à un petit nombre de personnes considérées comme les meilleures pour gouverner.
- **Oligarchie** : régime politique dans lequel le pouvoir est détenu par un petit groupe d'individus riches et puissants, souvent issus d'une élite économique ou politique.
- **Monarchie** : du grec *mono* (seul) et *archè* (pouvoir, autorité, commandement). La monarchie est un régime politique où le pouvoir est détenu par un seul chef, le monarque ou souverain.
- **Tyrannie** : du grec *turannía* (pouvoir absolu). Régime dans lequel le pouvoir est conquis par la force et illégalement, après un coup d'État.

1. Pourquoi y a-t-il des États ?

NOTIONS PRINCIPALES : ÉTAT, NATURE
NOTION COMPLÉMENTAIRES : JUSTICE, LANGAGE

Conceptions naturalistes et artificialistes de l'État

La **conception artificialiste (ou contractualiste) de l'État**, celle de l'époque moderne, s'oppose à la **conception naturaliste** qui régnait chez les Grecs, notamment chez Aristote.

- **Aristote : l'État est la continuité naturelle de la famille.** Aristote concevait la politique comme un fait naturel : puisque nous sommes des animaux sociaux, la Cité est la manière naturelle pour les êtres humains de s'organiser. Elle est une extension de la famille, puis des villages. La Cité ne se distingue pas des citoyens, elle n'est pas au-dessus d'eux. Les Grecs inventent la **démocratie** : le pouvoir (*cratos*) appartient au peuple (*demos*). Cité et peuple ne font qu'un.
- **La conception moderne de l'État (15e-16e s.)** : elle est due au développement des Cités (qui hébergent de plus en plus de citoyens), à la spécialisation du pouvoir politique et à leur séparation d'avec le corps des citoyens sous la forme d'un appareil bureaucratique plus ou moins autonome. C'est **Machiavel** (*Le Prince*, 1532) qui, le premier, parle d'État (*stato* en italien : ce qui perdure) alors que se développent des cités-États telles que Gênes ou Venise, villes très puissantes qui se revendiquent comme des entités économiques indépendantes. Devant le déchirement de ces cités, Machiavel va affirmer l'autonomie du politique par rapport au religieux afin d'assurer une stabilité (pérennité) à l'État. Le *STATO* désigne alors **une unité politique permanente** qui résisterait aux évolutions historiques parfois tumultueuses.

1.1. Aristote : l'homme est un animal politique

Aristote, *Les politiques* (IVe s. avant J.-C.)

Il est manifeste (...) que la cité fait partie des choses naturelles, et que **l'homme est** par nature **un animal politique** (...). Car, comme nous le disons, la nature ne fait rien en vain ; or seul parmi les animaux l'homme a un langage. Certes la voix est le signe du douloureux et de l'agréable, aussi la rencontre-t-on chez les animaux ; leur nature, en effet, est parvenue jusqu'au point d'éprouver la sensation du douloureux et de l'agréable et de se les signifier mutuellement. Mais le langage existe en vue de manifester l'avantageux et le nuisible, et par suite aussi le juste et l'injuste. Il n'y a en effet qu'une chose qui soit propre aux hommes par rapport aux autres animaux : le fait que seuls ils aient la perception du bien, du mal, du juste, de l'injuste et des autres notions de ce genre. Or avoir de telles notions en commun, c'est ce qui fait une famille et une cité.

1. Qu'est-ce qui distingue les humains des autres animaux, selon Aristote ? Quel est le rôle de la nature dans cette distinction ?
2. Que veut-il dire lorsqu'il affirme que « **l'homme est (...) un animal politique** » ?
3. En quoi l'État est-il naturel pour les êtres humains ?

1.2. Thomas Hobbes et Jean-Jacques Rousseau : de l'état de nature au Contrat social

L'état de nature chez T. Hobbes et J.-J. Rousseau

Définitions

Jean-Jacques Rousseau et Thomas Hobbes (comme d'autres philosophes) cherchent les caractéristiques fondamentales de l'être humain (la "**nature humaine**") dans l'**état de nature**, situation des hommes qui ne vivent pas en société.

- La **nature humaine** désigne ce qui fait l'essence de l'homme : l'ensemble des caractéristiques essentielles de l'être humain, qui sont intemporelles et universelles (elles appartiennent depuis toujours à tous les êtres humains), et qui nous distinguent des autres animaux parce qu'ils ne les possèdent pas.
- **L'état de nature** désigne la situation de l'être humain hors de toute société, avant que les hommes se regroupent pour former des communautés. Même si cette situation n'a probablement jamais existé, elle est pour certains philosophes comme J. J. Rousseau une hypothèse permettant de définir l'homme en décrivant ses caractéristiques essentielles et naturelles, qui n'ont pas été acquises par l'éducation et la vie en société.
- A l'inverse, **l'état civil** (ou **état de culture**) est la situation de l'être humain entré en société, qui se construit individuellement et collectivement avec des caractéristiques culturelles acquises par l'éducation au cours de son histoire (règles morales, habitudes sociales, connaissances, techniques, etc.).



The garden of Eden, Thomas Cole (1828)

ÉTAT DE NATURE ET NATURE HUMAINE CHEZ T. HOBBS ET J.-J. ROUSSEAU		
	Thomas Hobbes	Jean-Jacques Rousseau
La vie à l'état de nature	<ul style="list-style-type: none"> * état de nature = situation des êtres humains quand ils ne sont pas soumis à des règles parce que la société est dissoute (exemple : guerre civile) * Les hommes sont égaux par nature * Humains = des êtres solitaires, asociaux, qui se méfient des autres et s'agressent pour se protéger * Pénurie, compétition pour les ressources : les hommes sont vulnérables et malheureux * État de guerre de chacun contre tous : « <i>Si vis pacem, para bellum</i> » (« Qui veut la paix, prépare la guerre ») 	<ul style="list-style-type: none"> * état de nature = situation des êtres humains avant d'entrer en société (situation présociale et préhistorique hypothétique [= une fable]) * Les hommes sont égaux par nature * Humains = des êtres solitaires, asociaux, qui ne se lient que pour procréer * Nature généreuse, ressources illimitées : les hommes sont heureux * Vie paisible : les hommes peuvent se battre mais sans violence ni désir de tuer
La nature humaine	<ul style="list-style-type: none"> * « L'homme est un loup pour l'homme. » : * L'homme est par nature méchant et égoïste, la société le rend meilleur * Passions naturelles (crainte, rivalité, vanité) + droit naturel de tout faire pour survivre => les individus sont constamment en guerre * Raison = caractéristique naturelle, l'homme pense et réfléchit naturellement (cette rationalité va pousser les individus à tout faire pour sortir de l'état de nature) 	<ul style="list-style-type: none"> * « La nature a fait l'homme heureux et bon » * L'homme est innocent et bon, la méchanceté apparaît en société * Passions naturelles : amour se soi (droit naturel de rechercher son propre bien-être) + pitié => les individus ne se font pas de mal * La raison n'est pas une caractéristique naturelle, mais l'homme se définit essentiellement par sa liberté et sa perfectibilité

Le Contrat Social chez T. Hobbes et J.-J. Rousseau

Définition

Le contractualisme est un courant de pensée de la philosophie politique moderne. Il se représente **l'État** comme le **résultat d'un contrat d'association tacite (non-écrit) entre les citoyens**. Les contractants, par cet accord, quittent **l'état de nature** (situation des êtres humains avant d'entrer en société) et fondent **l'état civil** (situation des êtres humains lorsqu'ils vivent en société).

1. Lire les textes et les étudier en répondant aux questions
2. Faire un tableau à deux colonnes : CONTRAT SOCIAL SELON HOBBS | CONTRAT SOCIAL SELON ROUSSEAU, dans lequel vous résumez et distinguez les deux théories

Thomas Hobbes, *Léviathan* (1651)

La cause finale, le but, le dessein, que poursuivent les hommes, eux qui par nature aiment la liberté et l'empire exercé sur autrui, lorsqu'ils se sont imposé des restrictions au sein desquelles on les voit vivre dans les Républiques, c'est le souci de pouvoir à leur propre préservation et de vivre plus heureusement par ce moyen : autrement dit, de s'arracher à ce misérable état de guerre qui est, je l'ai montré, la conséquence nécessaire des passions naturelles des hommes, quand il n'existe pas de pouvoir visible pour les tenir en respect. (...) La seule façon d'ériger un tel pouvoir commun, apte à défendre les gens de l'attaque des étrangers, et des torts qu'ils pourraient se faire les uns aux autres, et ainsi à les protéger de telle sorte que par leur industrie et par les productions de la terre, ils puissent se nourrir et vivre satisfaits, c'est de confier tout leur pouvoir et toute leur force à un seul homme, ou à une seule assemblée qui puisse réduire toutes leurs volontés, par la règle de la majorité, en une seule volonté. Cela revient à dire : désigner un homme, ou une assemblée, pour assumer leur personnalité ; (...) il s'agit d'une unité réelle de tous en une seule et même personne, unité réalisée par une convention de chacun avec chacun passe de telle sorte que c'est comme si chacun disait à chacun : *j'autorise cet homme ou cette assemblée, et je lui abandonne mon droit de me gouverner moi-même, à cette condition que tu lui abandonnes ton droit et que tu autorises toutes ses actions de la même manière*. Cela fait, ta multitude ainsi unie en une seule personne est appelée une RÉPUBLIQUE, en latin CIVITAS. Telle est la génération de ce grand LÉVIATHAN (1), ou plutôt pour en parler avec plus de révérence, de ce dieu mortel, auquel nous devons, sous le Dieu immortel, notre paix et notre protection.

(1) *Léviathan* : monstre marin biblique

1. Quel est le but des hommes lorsqu'ils s'associent sous un pouvoir commun ?
2. Quel est le meilleur moyen d'y parvenir ?
3. Comment Hobbes conçoit-il l'État, ce pouvoir commun ?

Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social* (1762)

« Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant ? » Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution. [...]

Les clauses de ce contrat sont tellement déterminées par la nature de l'acte que la moindre modification les rendrait vaines et de nul effet ; (...) Ces clauses bien entendues se réduisent toutes à une seule, savoir **l'aliénation (1) totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté** : car premièrement, chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous, et la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres.

De plus, l'aliénation se faisant sans réserve, l'union est aussi parfaite qu'elle peut l'être et nul associé n'a plus rien à réclamer : car s'il restait quelques droits aux particuliers, (...) chacun étant en quelque point son propre juge prétendrait bientôt l'être en tout, l'état de nature subsisterait et l'association deviendrait nécessairement tyrannique ou vaine.

Enfin chacun se donnant à tous ne se donne à personne, et comme il n'y a pas un associé sur lequel on acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a. Si donc on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il se réduit aux termes suivants : **chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout.**

À l'instant, au lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un corps moral et collectif composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte son unité, son moi commun, sa vie et sa volonté.

(1) *Aliénation* : perte de liberté, contrainte.

1. Quel est le but du contrat social selon Rousseau ?
2. Quelle est la clause principale de ce contrat social que doivent accepter les citoyens ?
3. Quels sont les deux avantages de cette clause ?
4. Quel est le statut de l'individu dans ce pacte social prôné par Rousseau ?

3. Les critiques de l'État : libéralisme, marxisme, anarchisme

NOTION PRINCIPALE : ÉTAT
NOTION COMPLÉMENTAIRE : LIBERTÉ

ACTIVITÉ DE GROUPE.

1. Lisez ensemble les textes et étudiez-les en répondant aux questions
2. Formez un trinôme et débattrez : chaque représentant d'une théorie politique (libéralisme, marxisme, anarchisme) défend sa position. Prenez des notes.
3. Écrivez un dialogue entre trois personnages qui défendent chacun une des trois théories.

3.1. Le libéralisme

La conception « libérale » de la société, dont John Locke, Montesquieu, Benjamin Constant et Tocqueville furent des représentants, repose sur l'idée que les individus ont des droits inaliénables (sécurité, propriété, liberté d'expression, etc.) qui sont ancrés dans la nature (droits « naturels ») et que l'État a pour vocation essentielle d'établir et de préserver. L'État doit donc intervenir le moins possible dans les affaires humaines, et se contenter d'assurer la paix publique (on parle alors d'**État Régalien**, à l'opposé de l'**État Providence** qui intervient dans la société pour corriger les inégalités, notamment par le moyen de l'impôt et de la redistribution).

John Locke (philosophe anglais du 17^e s.) défend ainsi l'idée que ce n'est pas l'individu qui est au service de l'État mais l'État qui est au service de l'individu : un instrument au moyen duquel les individus préservent leurs vies, leurs libertés et leurs biens. Dans l'état de nature, chacun est maître de sa personne et détient le produit de son travail. L'État n'est institué qu'en raison des conflits liés à l'insuffisance des ressources ; il doit seulement garantir la propriété individuelle et veiller à la protection des libertés privées.

J. R. McCulloch, *Les principes de l'économie politique* (1843)

Chaque individu est constamment en train de rechercher les façons les plus avantageuses d'employer son capital et son travail. Il est vrai que c'est son propre intérêt, non celui de la société, qu'il a en vue ; mais la société n'étant rien de plus qu'une collection d'individus, il est évident que chacun, en recherchant constamment son propre développement, suit précisément la ligne de conduite qui va le plus dans le sens de l'intérêt public. (...)

La meilleure politique est de laisser les individus rechercher leur propre intérêt à leur propre façon, et de ne jamais perdre de vue la maxime : « *Ne pas trop gouverner* ». C'est par les efforts spontanés et libres des individus pour améliorer leur condition (...) et par eux seulement, que les nations deviennent riches et puissantes.

1. Selon McCulloch, la concurrence sociale entre les individus est-elle nuisible ? Justifiez.
2. Quelle politique l'État doit-il adopter vis-à-vis des individus ?

John Locke, *Deuxième traité du gouvernement civil*, (1690)

Il est certain que la fin [*le but*] d'une loi n'est pas d'abolir ou de restreindre la liberté mais de la préserver et de l'augmenter. Ainsi, partout où vivent des êtres créés capables de lois, là où il n'y a pas de lois il n'y a pas non plus de liberté. Car la liberté consiste à n'être pas exposé à la contrainte et à la violence des autres ; ce qui ne peut se trouver là où il n'y a pas de loi. La liberté n'est toutefois pas, comme on le prétend, le loisir pour tout homme de faire ce qui lui plaît – qui, en effet, serait libre là où n'importe quel autre, d'humeur méchante, pourrait le soumettre ? – mais le loisir de conduire et de disposer comme il l'entend de sa personne, de ses biens, et de tout ce qui lui appartient, suivant les lois sous lesquelles il vit ; et par là, de n'être pas sujet à la volonté arbitraire d'un autre mais de suivre librement la sienne propre.

1. Comment John Locke définit-il la liberté ? Qu'est-ce quelle est, et qu'est-ce qu'elle n'est pas ?
2. Dans ce texte, la « loi » est ce que peut décréter l'État. Quel est le rôle de l'État ?

3.2. Le marxisme

Karl Marx n'invente pas le communisme, mais il le théorise. Selon lui, la société est divisée en classes : Proletariat, Bourgeoisie, qui par définition n'ont pas les mêmes intérêts. L'État fournit un ensemble d'appareils répressifs (police, tribunaux) et d'appareils idéologiques (éducation, médias, justice) qui défendent les intérêts de la classe dominante. Le surgissement de l'État traduit donc l'émergence d'une classe sociale qui domine l'autre. Par exemple, la loi dans une démocratie libérale défend la propriété individuelle (Marx critique le « droit de propriété » consacré dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen), et défend donc les intérêts de la bourgeoisie (le prolétaire est celui qui ne possède rien d'autre que sa force de travail). Selon Marx, l'État reflète donc nécessairement le pouvoir de la classe la plus puissante économiquement. En l'occurrence, au XIXe s., la bourgeoisie.

Les marxistes défendent la **thèse du dépérissement de l'État** (qu'ils jugent plus réaliste que la thèse anarchiste de l'**abolition de l'État**). La révolution socialiste doit conduire à l'abolition de l'État bourgeois. Celui-ci sera remplacé par l'État prolétarien (dictature du prolétariat, transformation des rapports de production avec la fin du patronat, fin de la propriété privée, propriété collective). Cet État transitoire devrait, selon Marx, finir par disparaître : lorsque l'opposition de classe n'existera plus, l'État n'aura plus de raison d'être. **L'idéal communiste d'une société sans classe est une société sans État.**

Karl Marx et Friedrich Engels, *Le manifeste communiste* (1848)

Nous avons déjà vu plus haut que la première étape dans la révolution ouvrière est la constitution du prolétariat en classe dominante, la conquête de la démocratie.

Le prolétariat se servira de sa suprématie politique pour arracher petit à petit tout le capital à la bourgeoisie, pour centraliser tous les instruments de production entre les mains de l'État, c'est-à-dire du prolétariat organisé en classe dominante, et pour augmenter au plus vite la quantité des forces productives.

Cela ne pourra naturellement se faire, au début, que par une violation despotique du droit de propriété et du régime bourgeois de production (...).

Les mesures suivantes pourront assez généralement être mises en application :

1. Expropriation de la propriété foncière et affectation de la rente foncière aux dépenses de l'État.
2. Impôt fortement progressif.
3. Abolition de l'héritage.
4. Confiscation des biens de tous les émigrés et rebelles.
5. Centralisation du crédit entre les mains de l'État, au moyen d'une banque nationale, dont le capital appartiendra à l'État et qui jouira d'un monopole exclusif.
6. Centralisation entre les mains de l'État de tous les moyens de transport.
7. Multiplication des manufactures nationales et des instruments de production ; défrichement des terrains incultes et amélioration des terres cultivées, d'après un plan d'ensemble.
8. Travail obligatoire pour tous ; organisation d'armées industrielles, particulièrement pour l'agriculture.
9. Combinaison du travail agricole et du travail industriel ; mesures tendant à faire graduellement disparaître l'antagonisme entre la ville et la campagne.
10. Éducation publique et gratuite de tous les enfants. Abolition du travail des enfants dans les fabriques tel qu'il est pratiqué aujourd'hui. Combinaison de l'éducation avec la production matérielle, etc.

1. En quoi consiste la révolution ouvrière prônée par Marx et Engel ?
2. En quoi les 10 mesures proposées sont-elles démocratiques ? Quelle conception de la démocratie est défendue ici ?

Karl Marx et Friedrich Engels, *Le manifeste communiste* (1848)

Lorsque, dans le cours du développement, les différences de classe auront disparu et que toute la production sera concentrée entre les mains des individus associés, le pouvoir public perdra son caractère politique. Le pouvoir politique au sens strict du terme est le pouvoir organisé d'une classe pour l'oppression d'une autre. Si, dans sa lutte contre la bourgeoisie, le prolétariat est forcé de s'unir en une classe ; si, par une révolution, il se constitue en classe dominante et, comme telle abolit par la force les anciens rapports de production – c'est alors qu'il abolit en même temps que ce système de production les conditions d'existence de l'antagonisme des classes ; c'est alors qu'il abolit les classes en général et, par là même, sa propre domination en tant que classe. L'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses conflits de classe, fait place à une association où le libre épanouissement de chacun est la condition du libre épanouissement de tous.

1. Expliquez : « le pouvoir public perdra son caractère politique ».
2. Quel est le but final de l'abolition de l'État ?

3.3. L'anarchisme

Politiquement, le terme « anarchie » ne signifie pas désordre ou chaos. Pour Proudhon, penseur politique français du 19^e s., l'anarchie est **l'ordre sans le pouvoir**. L'idée principale est que les hommes n'ont pas besoin d'être gouvernés par une puissance supérieure, mais peuvent se gouverner eux-mêmes en passant entre eux librement des contrats. La devise anarchiste est ainsi « **Ni Dieu, ni maître** » (titre d'un journal créé par l'anarchiste français Auguste Blanqui au 19^e s.) : il ne faut obéir ni à un maître dans le ciel, ni à un maître sur terre. Chacun doit rester son propre maître.

L'État est ainsi considéré comme l'expression d'un pouvoir coercitif et tyrannique extérieur à la société. Il cache des rapports de pouvoirs : la représentation politique (élection de représentants) est en réalité la confiscation du pouvoir du peuple par les représentants. L'État n'est pas l'émanation des individus et des communautés plus petites qui le composent, il en est au contraire la négation. Il n'est qu'une abstraction. Les hommes doivent pouvoir vivre librement dans une société sans classe sociale, sans État, sans institution comme la police ou l'armée. Cela suppose une autre conception de la démocratie, plus horizontale et non, telle que nous la connaissons, verticale. Cela suppose aussi une autre forme de participation à la vie collective et sociale, à laquelle les individus doivent consacrer plus de temps. Les anarchistes préconisent donc **l'abolition de l'État**, et une société d'entraide, dans laquelle les individus, responsables de leur destin, doivent s'organiser entre eux.

Errico Malatesta, *L'anarchie* (1900)

Le mot Anarchie nous vient du grec et signifie sans gouvernement, état d'un peuple qui se régit sans autorité constituée, sans gouvernement. (...)

Changez l'opinion, persuadez le public que non seulement le gouvernement n'est pas nécessaire, mais qu'il est extrêmement dangereux et nuisible et alors le mot Anarchie, justement parce qu'il signifie absence de gouvernement, voudra dire pour tous : ordre naturel, harmonie des besoins et des intérêts de tous, liberté complète dans la solidarité. (...)

Qu'est-ce que le gouvernement ? (...)

La tendance métaphysique (...) qui, malgré les coups de la science positive, a encore de profondes racines dans l'esprit de la plupart des hommes contemporains, fait que beaucoup conçoivent le gouvernement comme une entité morale, douée de certains attributs de raison, de justice, d'équité, indépendants des personnes qui sont au gouvernement. (...) Pour nous, le gouvernement c'est la collectivité des gouvernants ; et les gouvernants, rois, présidents, ministres, députés, etc., sont ceux qui ont la faculté de faire les lois pour régler les rapports des hommes entre eux et de faire exécuter ces lois ; (...) Les gouvernants, en un mot, sont ceux qui ont la faculté, à un degré plus ou moins élevé, de se servir de la force sociale, soit de la force physique, intellectuelle et économique de tous, pour obliger tout le monde à faire ce qu'ils veulent eux-mêmes. (...)

L'abolition du gouvernement ne signifie pas et ne peut pas signifier destruction de la connexion sociale. Bien au contraire, la coopération qui, aujourd'hui, est forcée, qui, aujourd'hui, est directement à l'avantage de quelques-uns, sera libre, volontaire et directe, à l'avantage de tous et en deviendra d'autant plus intense et efficace.

L'instinct social, le sentiment de solidarité, se développeront au plus haut degré ; chaque homme fera tout ce qu'il peut pour le bien des autres hommes, tant pour satisfaire ses sentiments affectifs que par intérêt bien compris.

1. Que signifie le mot « anarchie » ?

2. Comment définit-on en général le mot « gouvernement » ? Comment les anarchistes le définissent-ils ?

3. Que serait la future société sans gouvernement prônée par les anarchistes ?

Carlo Cafiero, *Anarchie et Communisme* (1880)

Anarchie, aujourd'hui, c'est l'attaque, c'est la guerre à toute autorité, à tout pouvoir, à tout État. Dans la société future, l'anarchie sera (...) pleine et entière liberté de l'individu qui, librement et poussé seulement par ses besoins, par ses goûts et ses sympathies, se réunit à d'autres individus dans le groupe ou dans l'association ; libre développement de l'association qui se fédère avec d'autres dans la commune ou dans le quartier ; libre développement des communes qui se fédèrent dans la région et ainsi de suite : les régions dans la nation ; les nations dans l'humanité.

Dans la société future, le communisme sera la jouissance de toute la richesse existante, par tous les hommes et selon le principe : « *De chacun selon ses facultés à chacun selon ses besoins* », c'est-à-dire : De chacun et à chacun suivant sa volonté.

Qu'est-ce qui distingue le marxisme de l'anarchisme, et qu'est-ce qu'ils ont en commun ?